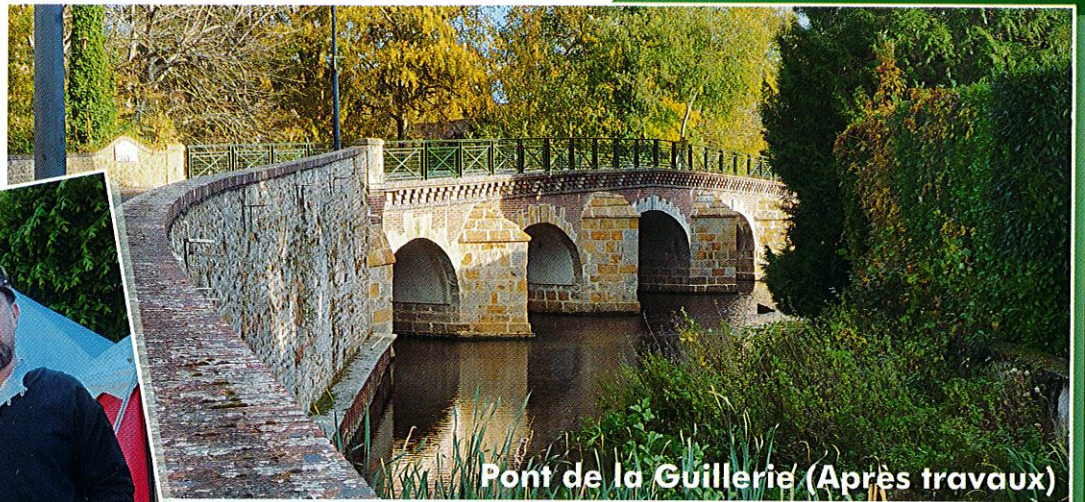


Tillières Info

Un lien entre nous !

n°66

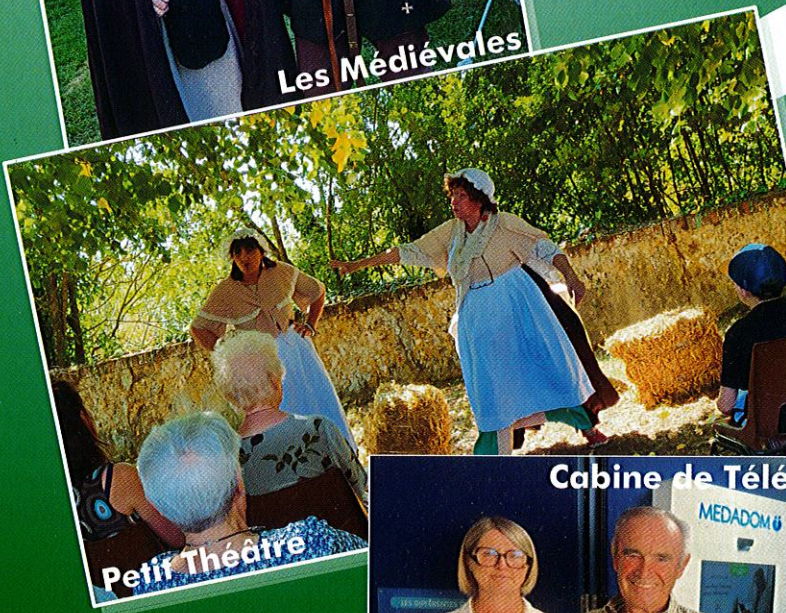
Décembre
2025



Pont de la Guillerie (Après travaux)



Les Médiévales



Petit Théâtre



Fête Nationale



Cabine de Télémédecine

Sommaire

Le mot du Maire	p. 2
Brèves du Conseil	p. 3
Travaux / Urbanisme	p. 4
Investissements	p. 4
Rôle et Activités de l'INTERCO	p. 6
Vie locale	p. 8
L'École	p. 14
Infos pratiques	p. 16
Les Associations	p. 18
Loisir	p. 24
Bien vivre ensemble	p. 25
Agenda / État Civil	p. 27

**Une Très Belle et
Heureuse Année à
Tous**

Prenez Soin de Vous et
de Vos Proches

www.tillieres-sur-avre.fr

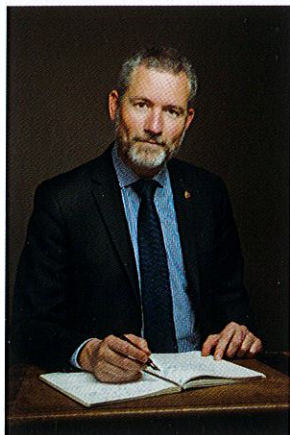
FLASHEZ-VOI



TILLIERES SUR AVRE

NORMANDIE
SUD EURE

LE MOT DU MAIRE



Chères Tilliéroises,
Chers Tilliérois,

Alors que se terminera dans quelques semaines ce mandat municipal, pris en cours de route en ce qui me concerne, je mesure chaque jour l'honneur et la chance qui me sont faits de pouvoir vous servir et accompagner le développement de notre commune. Commune rurale que borde une rivière, commune agricole et toujours industrielle. Commune qui conserve son école. Cette chance, beaucoup nous l'envient.

Dans le cadre d'une grande enquête sondagière en juin 2025, à la question « Si vous aviez le choix, où préféreriez-vous vivre ? », une majorité relative de Français, 39%, répondent « à la campagne » (vient après, à 32%, « dans une ville moyenne proche d'une métropole »). Cette préférence m'oblige.

À la même époque, dans des éditos précédents, je déplorais la fermeture de notre supérette et l'absence de solution pour retrouver un médecin pour notre maison de santé. Mais je vous disais que nous continuerions à nous battre. Nos efforts, ceux de l'ensemble du conseil municipal, de nos élus communautaires et départementaux, ont finalement payé. À la réouverture de notre supérette a succédé l'arrivée de 2 médecins, à temps (encore trop) partiel, et d'une cabine de téléconsultation (que je vous invite, comme moi, à utiliser tant le système est pratique). Mais nous avons aussi, dans le même temps, vu la fermeture d'un bar et d'un salon de coiffure. Vous le savez, le combat est permanent.

Dans ce contexte, je crois que les Français, et donc les Tilliérois, souhaitent du solide avant du clinquant, du nécessaire plutôt que du spectaculaire, assurer la continuité matérielle du territoire avant d'en projeter l'évolution.

Face à l'incapacité (que j'espère temporaire) des pouvoirs politiques nationaux de faire quoi que ce soit de décisif pour le pays ou pour nos concitoyens, le rôle des maires est encore plus crucial qu'il ne l'était déjà. C'est le maire qui, dans sa commune, rassemble, apaise les tensions et apporte des solutions concrètes aux problèmes du quotidien. Dans ce contexte, je crois que la phrase du prince d'Orange, devenue la devise des Pays-Bas : « Je maintiendrai », est désormais le « mantra », la formule sacrée, pour les maires des communes rurales.

Préserver l'environnement et le cadre de vie sur le territoire de la commune, attirer ou maintenir les services de proximité, pérenniser les moyens de transport et de déplacement, voilà les priorités qui m'animent depuis que je suis élu local. L'imaginaire de l'État bâtisseur, qui reste présent dans les mentalités de nos concitoyens, a évolué vers une exigence d'action pragmatique, où l'adjonction, la création ne sont légitimes que si elles répondent à une nécessité qui est à la fois tangible, mesurable et justifiable. Au regard des contraintes économiques et budgétaires, comme des nécessités environnementales, c'est une « République du maintien » pour laquelle nous devons nous battre aujourd'hui.

Vous le voyez, les enjeux pour notre commune sont nombreux. Et je souhaitais remercier mes adjoints ainsi que les conseillers municipaux qui vous ont servi tout au long de ce mandat, au quotidien, et qui ont consacré un temps certain à la vie de notre commune.

N'hésitez pas, chers habitants, à passer la porte de notre mairie, à rencontrer votre maire, à être force de proposition, à participer aux nombreux événements de la commune.

Je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2026 à tous !

Fabien GOUTTEFARDE
Maire

BRÈVES DU CONSEIL

24 février 2025

Convention de participation financière entre le SIEGE et la Commune pour les travaux d'éclairage public Rue de Paris

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'éclairage public, et notamment de poursuivre les travaux dans la Rue de Paris où il reste une trentaine de lampes Sodium à remplacer par des lampes Led. Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle qu'il est détaillé dans la convention.

Cette participation s'élève à : en section d'investissement : 6 667.00€ H.T.

14 avril 2025

Finalisation de la première étape relative à l'élaboration de P.L.U.I. Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'INSE 27 informant le Conseil qu'une première étape est franchie au niveau de l'élaboration du P.L.U.I, soit « le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement », qui a permis d'établir un « état des lieux » de la situation actuelle du territoire, et « d'identifier les enjeux » auxquels le P.L.U.I devra répondre.

Ensuite, les élus vont poursuivre leurs réflexions pour dessiner ensemble l'avenir du territoire de Normandie Sud Eure à travers la seconde étape du P.L.U.I : le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD) qui formalisera les grandes orientations d'aménagement et de construction de Normandie Sud Eure dans les dix prochaines années.

23 juin 2025

Monsieur Kernéis (2ème adjoint au Maire) informe le Conseil :

- **Trente lanternes** Led ont été changées Rue de Paris comme prévu au mois de mai 2025 pour un montant de 6.667€. Ces travaux étaient prévus au budget en section d'investissement. Cette même opération est prévue pour 2026 sur les rues adjacentes et notamment Rue du Château, Rue du Fort, Rue Farina et Rue de Beauvais.
- Concernant le projet d'**enfouissement des réseaux** à Villeneuve, Rue des Ecoles et Chemin de la Carrière, la réalisation sera possible selon les possibilités budgétaires.
- **Changement de deux candélabres** cassés sur la voie publique, un à Chèvremont, pour un montant de 1.800€, lequel a été pris en charge par l'assurance, quant au deuxième Rue de Wendehausen n'a pas été pris en charge par l'assurance.
- **Cambriolage** dans les locaux du service technique de la mairie dans la nuit du 3 au 4 juin : Remorque, micro tracteur, débroussailleuse, et souffleur ont été dérobés.
- **La fibre** a été installée le vendredi 20 juin à la mairie. Il ne reste plus que l'école maternelle à finaliser.
- Un contrôle est prévu avec le SDIS pour vérification des poteaux incendie.

16 septembre 2025

Travaux du Pont de la Guillerie

Monsieur Kernéis informe le conseil que les travaux étant dorénavant terminés, le pont de la Guillerie a pu être réouvert à la circulation depuis le 8 septembre. La circulation des poids lourds restera limitée à 19 tonnes, sauf desserte locale.

Le second Pont de la Guillerie (pour l'accès à l'entreprise SYNOVA) ainsi que le pont piétonnier situé sur Tillières-sur-Avre ainsi que sur Béroü ont fait l'objet d'un diagnostic Cerema en 2022.

CCAS (Centre Communal d'Action Social)

Quel est le rôle du CCAS ?

Le CCAS est un acteur clé de l'action sociale au niveau local. Il est chargé de proposer des aides et de mettre en œuvre des actions et services visant à soutenir les personnes en difficulté ou vivant dans un contexte de précarité au sein de la commune.

Qu'est-ce que le C.C.A.S. en Mairie ?

Les CCAS animent une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Qui peut bénéficier du CCAS ?

Tous les administrés d'une commune peuvent accéder au CCAS. Ceux qui sont concernés par ses actions sont les populations fragiles : les jeunes et leur famille, les personnes socialement vulnérables, âgées ou en situation de handicap domiciliés dans la commune. Pour que le dossier soit étudié lors d'une commission du CCAS, il faut dans un premier temps contacter une assistante sociale (02 32 32 05 08) qui se charge de monter le dossier et de le soumettre au CCAS.

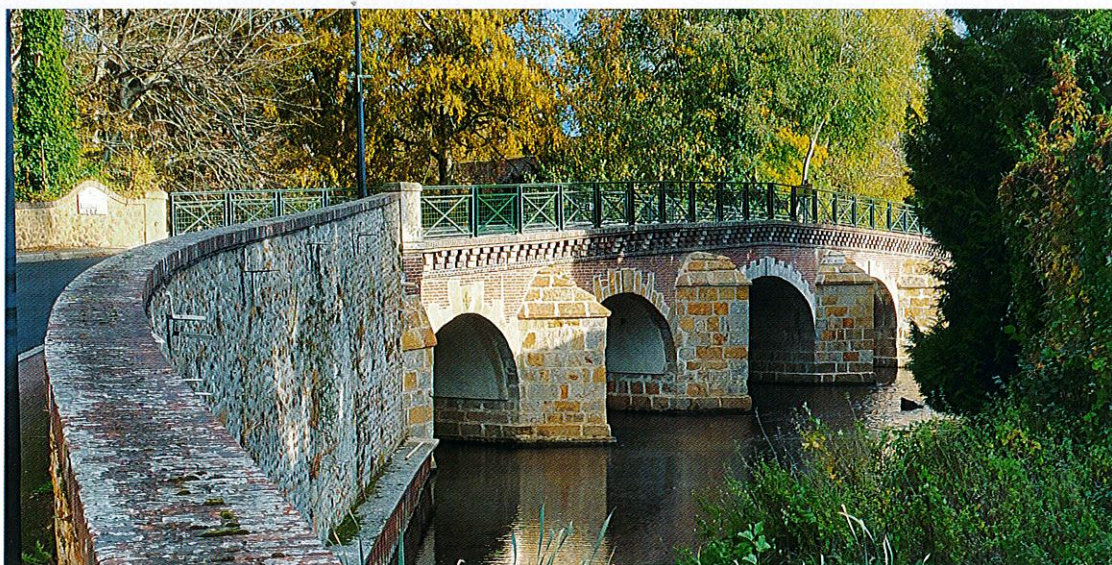
Qui sont les membres du CCAS ?

Le CCAS est composé en nombre égal, au maximum de 8 membres élus, en son sein par le conseil municipal et de 8 membres nommés par le maire : ce qui correspond à 17 membres (16 + le maire)

TRAVAUX – URBANISME - INVESTISSEMENTS

PONT de la GUILLERIE...RUE du CYGNE

Depuis 2018, le conseil départemental de l'Eure mène un programme d'entretien et de maintenance des infrastructures.



Le Pont de La Guillerie en mauvais état ne garantissant plus un franchissement sécurisé, des travaux de réhabilitation sont donc réalisés du 01 mai 2025 au 01 octobre 2025 sur la structure du pont par les services du département de l'Eure afin de renforcer la capacité portante et de réaliser une réfection complète de l'ouvrage.

Auparavant du 17 février 2025 au 30 avril 2025, les services de GRDF ont été dans l'obligation de déplacer le réseau de Gaz traversant le Pont.

Coût des travaux : 750.000€ T.T.C. financés à parts égales par les Départements de l'Eure et de l'Eure-et-Loir.

Une déviation de plusieurs mois a été nécessaire, la circulation étant interdite.

Au cours de ces travaux, une réfection de la Rue du Cygne en mauvais état a également été entreprise.



TRAVAUX – URBANISME - INVESTISSEMENTS

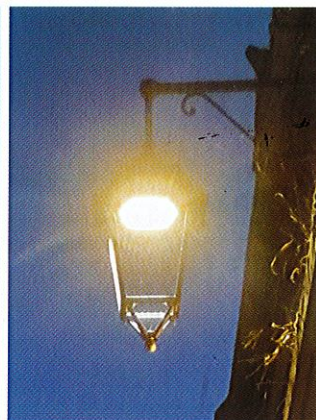
RALENTISSEUR (rue de Beauvais)



Réalisation d'un « ralentisseur » dans la rue de Beauvais.

Coût total : 7.200€ T.T.C.

ECLAIRAGE PUBLIC (rue de Paris)



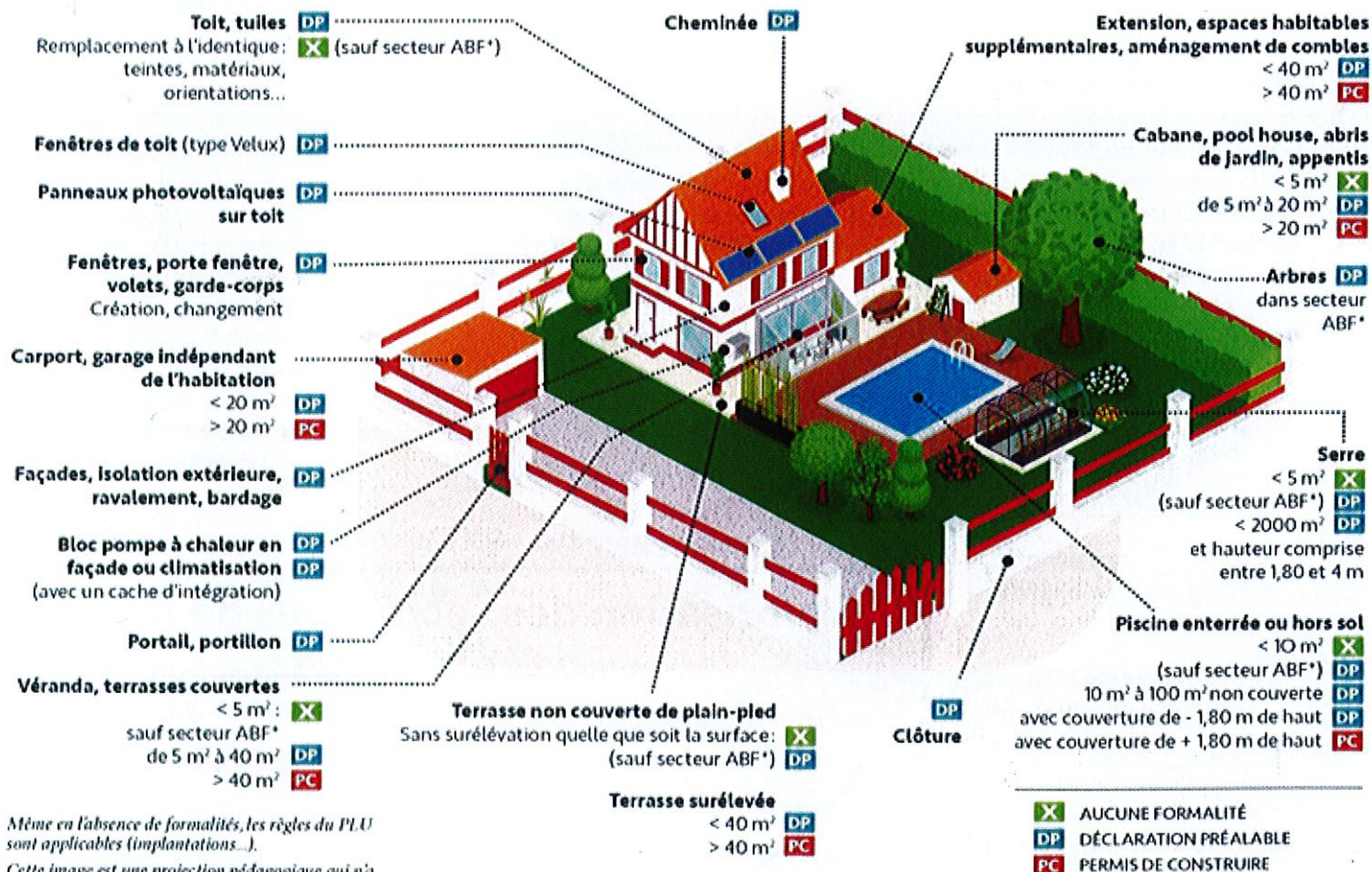
Changement des lampes :

Dans le cadre de l'économie d'énergie, avec l'aide du S.I.E.G.E., remplacement des 30 lampes sodium Rue de Paris par lanternes LED.

Coût total : 6.667€ T.T.C.

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Déclaration préalable, permis de construire ? En fonction des travaux que vous envisagez dans votre maison, les démarches et autorisations diffèrent.



Même en l'absence de formalités, les règles du PLU sont applicables (implantations...).

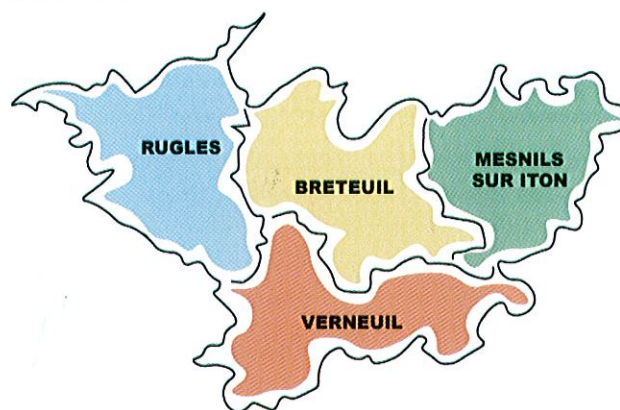
Cette image est une projection pédagogique qui n'a aucune valeur réglementaire au titre du PLU.

* Architecte des Bâtiments de France

RÔLE et ACTIVITÉS de l'INTERCO

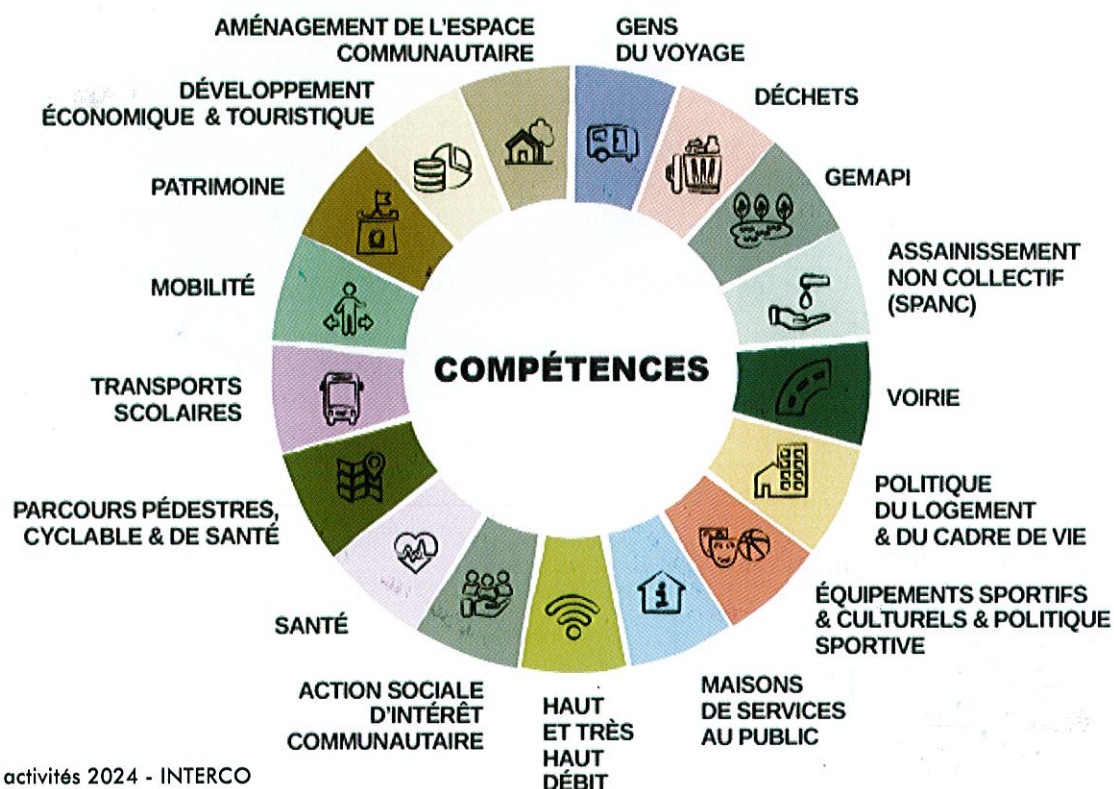
Le TERRITOIRE

CHIFFRES CLÉS



Source : rapport activités 2024 - INTERCO

Les COMPÉTENCES



Source : rapport activités 2024 - INTERCO

RÔLE et ACTIVITÉS de l'INTERCO

Les FAITS MARQUANTS de 2024

**LA SIGNATURE DU PREMIER CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2025-2027 (CLS)**

Ce Contrat local de santé vise à réduire les inégalités en matière de santé et d'accès aux soins. Ce programme ambitieux se traduira par la mise en œuvre de 50 actions progressives. Il marque une étape clé dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants du territoire et témoigne de la volonté de l'ensemble des acteurs de répondre aux enjeux de santé d'aujourd'hui et de demain.

**OUVERTURE DU NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS DE BRETEUIL**

Le nouvel accueil de loisirs de Breteuil a ouvert en avril 2024. Ce projet répond aux besoins d'accueillir les enfants dans des locaux modernes et sécurisés, et de renforcer le maillage des structures dédiées à l'enfance sur l'ensemble du territoire. L'équipement peut accueillir jusqu'à 100 enfants âgés de 3 à 11 ans. Subventionné à hauteur de 75 %, le projet aura coûté plus de 3 millions d'euros.

**2024 : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES**

Le 6 juillet, plus de 9 000 personnes se sont rassemblées à Verneuil pour assister au passage de la flamme Olympique. En amont, l'Interco a organisé une Semaine Olympique et Paralympique auprès des enfants et des personnes porteuses de handicap.

**BICLOUNE : UN NOUVEAU SERVICE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

Afin de favoriser la pratique du vélo au quotidien et de proposer une solution alternative à la voiture, l'Interco a lancé ce service de location longue durée. Les habitants du territoire peuvent ainsi disposer d'un vélo électrique haut de gamme pour effectuer leurs trajets habituels. En 2024, une flotte de 11 vélos a été mise à disposition des usagers.

**PARLOIR DE L'ABBESSE : UNE RÉNOVATION D'EXCEPTION**

La rénovation du parloir de l'abbesse, un joyau patrimonial de l'abbaye Saint-Nicolas s'est achevée en 2024. L'opération aura coûté 400 000 euros, financé grâce au mécénat de la Fondation du patrimoine et à l'Interco Normandie Sud Eure.

**UNE FRÉQUENTATION RECORD POUR LES CANTONS**

Rendez-vous inmanquable depuis 2008, les cantons sont gage d'échanges de rencontres et de dynamisme pour les familles du territoire. En 2024, la 16^e édition du canton d'été a remporté un succès inédit en rassemblant plus de 11 000 visiteurs durant les neuf jours. Au travers de cet événement, l'Interco souhaite renforcer le lien social sur le territoire.

**NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

En 2024, le territoire s'est enrichi de tennis couverts à Mesnils-sur-Iton. Le gymnase vert et le dojo à Mesnils, le gymnase Jacques-Bayet de Verneuil et le city stade de Bois-Arnault ont été rénovés.

**OUVERTURE DE LA MAISON DE SANTÉ DE BRETEUIL**

Cette structure de 700 m² a ouvert ses portes pour répondre aux besoins de santé de la population locale. Ce projet de plus 1,65 millions d'euros HT reflète l'engagement de l'Interco d'améliorer l'accès aux soins pour tous les habitants et attirer des professionnels de santé. Des infirmières libérales, deux médecins généralistes, et une podologue se sont d'ores et déjà installés.

VIE LOCALE

NOS COMMERCES : réouverture, nouveaux et au revoir

COCCIMARKET



Bienvenue aux nouveaux employés CocciMarket.
Ouvert tous les jours de 9h00 à 22h00
Contact : 02 32 29 27 57

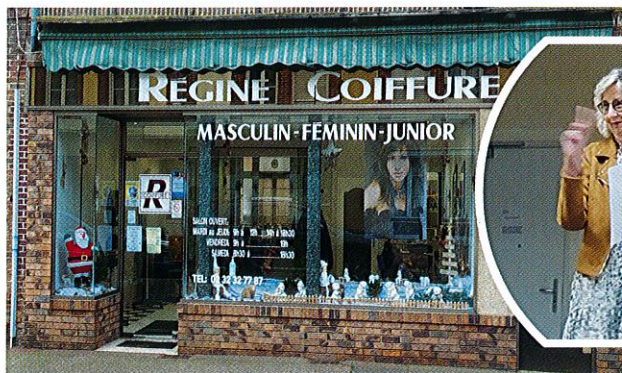
Entreprise PIE



Bienvenue à l'Entreprise PIE – 16 rue de Paris
COUVERTURE – MAÇONNERIE (Depuis 1958)
Contact : 02 37 62 47 79

RÉGINE COIFFURE

Le 8 janvier 2025 c'était le départ en retraite de Régine...
Nous tenions à lui rendre hommage pour avoir participé à la vie de notre bourg.



L'ATELIER de CHLOËE déménage.....et prend place anciennement Régine Coiffure



Esthéticienne, créatrice, prothésiste
ongulaire, manucure russe :
Lundi, mardi, jeudi et samedi au
salon à l'Atelier de Chloëe.
RDV en ligne sur l'agenda de
L'Atelier de Chloëe, en message
privé ou par téléphone au :
06 31 88 94 24

Prendre soin de soi avec
Charlotte

Sur rendez-vous au :
07 68 22 31 30



ZenEssence

Yoga - Massage & Accompagnement personnel



Hydrothérapie

VIE LOCALE

La MAISON de SANTÉ MÉDICALE

La Maison de Santé Médicale s'est dotée d'une cabine de télémedecine.

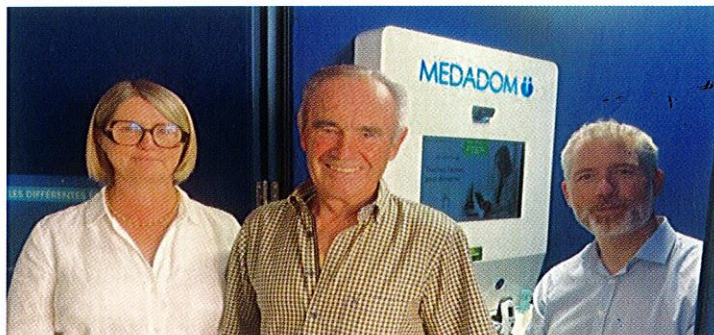
Sans rendez-vous ! confidentielle et simple d'accès, elle permet de consulter un médecin à distance, rapidement.

Un agent de l'Interco est présent pour vous accompagner dans vos démarches et garantir une expérience sereine.

Mardi : 9h à 11h et 13h30 à 16h

Mercredi : 8h à 10h et 13h à 15h

Vendredi : 9h à 11h



(de gauche à droite) Nathalie NOËL (Présidente de Normandie Sud Eure), Michel FRANÇOIS (Conseiller Départemental du Canton de Verneuil sur Avre, Ancien Maire de Tillières-sur-Avre), Fabien GOUTTEFARDE (Maire de Tillières-sur-Avre).

ARRIVÉE des **Docteurs ABBAD** et **BAROUDA** au sein de la **Maison de Santé Médicale**.

Docteur ABBAD

Médecin Généraliste

Avec actes de gériatrie.

Présent un week-end sur deux

Prise de rendez-vous au

02 37 46 31 46

Docteur BAROUDA

Médecin en Gériatrie

Présent le mardi, jeudi et samedi matin

Prise de rendez-vous

se fait sur Doctolib

LOGEMENT d'URGENCE



La mairie a rénové son logement d'urgence situé au-dessus de l'école « afin de pouvoir mettre à l'abri les personnes dans le besoin, notamment celles victimes de violences intrafamiliales ».

À la demande du département, la commune a accueilli la famille de M. Enoch Ebadu, artiste musicien originaire de la République Démocratique du Congo, contrainte de fuir les combats à la frontière avec le Kenya.

Sa fille aînée a pu être scolarisée à l'école de Tillières-sur-Avre pendant quelques mois.

M. Enoch Ebadu s'est quant à lui investi avec régularité dans les activités proposées par la commune et les associations locales, permettant à tous de profiter de nombreuses reprises de ses talents musicaux.

Quelques mois après leur arrivée, leur parcours de réfugiés les a conduits vers un logement dans le sud de la France, où ils poursuivront les démarches nécessaires à la finalisation de leur demande d'asile.

Nous leur adressons nos vœux les plus sincères pour un avenir plus serein et heureux que celui qu'ils ont connu jusqu'à présent.

VIE LOCALE

FESTIVAL de PRINTEMPS



Le samedi 10 mai à l'Église Saint-Hilaire de Tillières-sur-Avre.

Les associations Chorale à l'Unisson et l'Harmonie de Verneuil-sur-Avre ont donné un concert.

Après avoir présenté chacune leur programme, elles se sont unies pour terminer par un final commun.

L'EURE POÉTIQUE

L'Eure Poétique musicale a débuté son festival à Tillières-sur-Avre le 31 mai 2025.

Ce fut une belle et grande soirée lyrique d'ouverture avec des artistes internationaux.



Les ÉTOILES SYMPHONIQUES



Le lundi 18 août à l'Église Saint-Hilaire de Tillières-sur-Avre.

L'association « Les Petites Mains Symphoniques » a présenté cette année « Les Étoiles Symphoniques ». La soirée a permis de voir de jeunes artistes jouer du xylophone, de la harpe, du violon. Pour la première fois, un orchestre de 7 pianistes a été constitué. D'autre part, comme l'an dernier, un orchestre de Mexico a été invité à se joindre à la tournée. Le public a pu entendre les plus jeunes et talentueux chanteurs, issus des quartiers pauvres de Mexico.



EXPOSITIONS

L'exposition à la bibliothèque de **cartes anciennes** de Tillières-sur-Avre, prêtées par M. Rabartin, s'est déroulée du mois de mars au mois de septembre.



Du 8 août au 5 octobre à l'Église Saint-Hilaire de Tillières-sur-Avre.

Passage d'exil – Les étapes et les familles.



VIE LOCALE

EXPOSITION

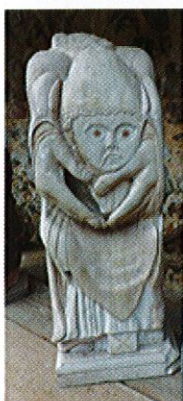
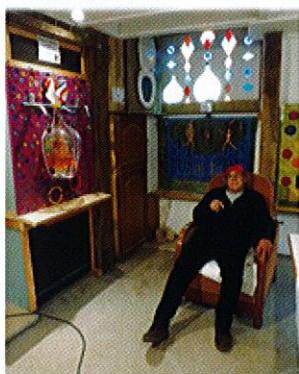


L'ARTISTE-PLASTICIEN FRANÇOIS ADELIN OUVRE SON SHOW-ROOM !

Cette année, l'artiste-plasticien François Adeline ouvrirait son atelier / show-room situé 39 Grand' Rue, au cœur de notre village bien-aimé. Ce sont plus d'une cinquantaine d'œuvres. N'hésitez pas, ami(e)s Tilliérois et d'ailleurs, à lui rendre visite : vous y serez surpris, amusé et conquis !

de 1995 à 2017 :

Durant cette période, l'artiste s'attache particulièrement à la reproduction de notre patrimoine : façades d'églises (Tillières, Verneuil, Grandvilliers...), mariette et pigeonnier à colombages (Breux)... Il se familiarise au travail de leurs matériaux d'origine tels que le bois, la pierre calcaire ou de grison, le torchis et le vitrail... Ainsi cette belle série de l'église St-Martin à Francheville :



les mains :

Durant cette même période, l'artiste façonne dans la pierre blanche de Vernon une série de mains, celles du saisonnier «Tutut» qui passait de ferme en ferme en distribuant des friandises, de Crésus ou de St-Denis portant sa tête entre ses mains. C'est ainsi qu'il prit naturellement à cette époque le pseudonyme de «La Paluche» pour signature.

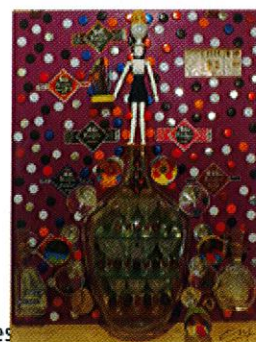
les séries :

À partir de 2017, il crée «son propre concept de sculpture sur toile, technique mixte lui permettant de couvrir la toile de divers matériaux tels que la brique, le métal, le verre...» Ces créations sont déclinées en trois séries intitulées dans l'ordre chronologique Noire, Couleur et Éclat. Un livre pré-



sentant les 24 œuvres commentées de la Série Noire est publié en 2020 aux éditions Marin'erran et disponible auprès de l'artiste). Cette première série est, on l'aura compris, dominée par la couleur noire. Les matériaux qui la composent sont très divers : torchis, brique, bois, fer... mais également inattendus comme les végétaux ou des objets usuels ou insolites.

La deuxième série, justement intitulée «Couleur» se veut chatoyante (plus gaie ?). Quant à la troisième où règne en maître le verre sous toutes ses formes et coloris, c'est tout simplement un feu d'artifice. Qu'on en juge avec l'œuvre ci-contre intitulée «Le Garçon de Café» :



Toutes ces œuvres sont chargées des souvenirs et des émotions de l'artiste : «ses compositions se veulent autant une expérience intime qu'une exploration de la matière qu'il souhaite nous faire partager. Elles cachent les histoires et les souvenirs d'autrefois. François Adeline sait révéler sa région avec la bonté de ceux qui l'ont aimée». La visite se poursuit à l'extérieur dans la petite cour où se trouvait naguère le cinéma du village. On y découvre entre autre Le lit où le «Lion Dort», clin-d'œil humoristique à l'Hôtel du Lion d'Or jadis juste en face.



Actuellement, François Adeline se consacre au travail du vitrail, pour lequel il développe ses propres techniques. Le bandeau-titre de cette page en est une belle illustration. Il s'agit du fronton du show-room, évocation des arts et du patrimoine (de Tillières, bien évidemment...)

* Bernard Geoffroy «La Dépêche» du 5 septembre 2025
** «La Dépêche» septembre 2020

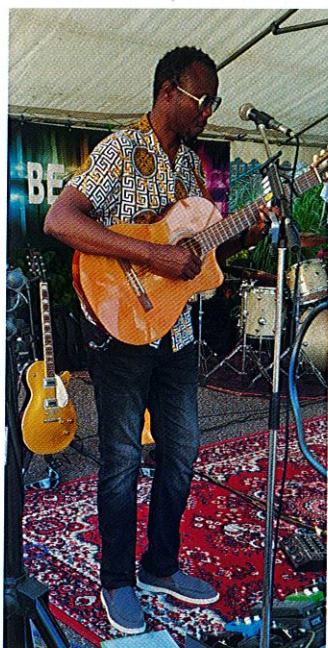
VIE LOCALE

COMMÉMORATION 8 MAI – 80 ANS



Célébrée le 8 mai de chaque année, la commémoration de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945 marque cette année, le 80e anniversaire de cet événement.

FÊTE de la MUSIQUE



Cette année encore, elle s'est déroulée derrière la mairie. Participation de M. Enoch à la guitare suivie du concert des Be Goody.

De la bonne humeur, une piste de danse en feu et un groupe toujours aussi dynamique et sympathique.



FÊTE NATIONALE



Animation musicale assurée par Jean-Michel et Gilles.
Le public a beaucoup aimé...

...place à l'émerveillement du feu d'artifice !



Les DIMANCHES du PATRIMOINE

**Dimanche 24 août 2025**

Les Dimanches du Patrimoine ont présenté, au grand parterre, un spectacle théâtralisé nous ramenant à l'époque médiévale.

Pétronille et Rosemonde nous font part de leur vie au travers d'anecdotes croustillantes et ont invité des spectateurs à les illustrer.

Rires et bonne humeur étaient au rendez-vous !

VIE LOCALE

BIBLIS en FOLIE



Samedi 4 octobre

La journée Biblis en Folie organisée par Gisèle Dauleu, responsable, aidée de son équipe de bénévoles, a attiré du monde.

La bourse aux livres et les différents ateliers :

Yoga, Hobby et Créations, Doublage, Patch'Work et Dentelle ont rencontré leur public.



La bibliothèque de Tillières-sur-Avre située derrière la mairie vous propose à l'emprunt :

Des livres (3 pour 3 semaines) - Des CD (2 pour 3 semaines) - Des DVD (2 pour 3 semaines).

Petits et grands pourront trouver un vaste choix d'ouvrages renouvelés régulièrement.

En plus du fond disponible sur place, la bibliothèque fait partie du réseau de la Médiathèque départementale de l'Eure, donnant accès à un large catalogue en ligne d'ouvrages ouverts à la réservation.

Un **coin presse** est également mis à votre disposition, ainsi qu'un poste informatique.

L'inscription est **gratuite** pour tous, elle se fait sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 14h30 – 17h30 / Vendredi : 15h00 – 18h00 / Samedi : 9h30 - 12h00

TRICOT'THÉ et le PMU



Le 31 octobre 2025, l'équipe du club Tricot'Thé créé en 2024 et le PMU ont organisé une soirée Karaoké au PMU.

Chaleureuse ambiance et dîner copieux et agréable.

COMMÉMORATION du 11 NOVEMBRE

Un moment particulier.

Nous avons pu entendre une interview très poignante d'un poilu de la grande guerre. Il rendait hommage à ses compagnons tués mais aussi et surtout à ses 3 officiers, courageux et vindicatifs, tombés les premiers sous les feux nourris des fantassins allemands.

Le lieutenant toujours debout exhorte les quelques hommes restants puis s'écroule mortellement touché au front.

Il s'agissait de Charles Péguy. C'était le 5 septembre 1914.



VIE LOCALE

REPAS des AÎNÉS



Le dimanche 14 décembre s'est tenu le repas des aînés au Moulin des Planches, un très bel événement !

Les deux doyens de la journée, Mme Lucie BERTHELOT et M. René DUBOCQ se sont vus remettre un panier gourmand offert par la Municipalité.

Étaient présents à cet événement M. Fabien GOUTTEFARDE, Mme Christine LOIR Députée de la 1ère Circonscription de l'Eure, qui a remis un colis à nos deux aînés et Monsieur Michel FRANÇOIS Conseiller Départemental de l'Eure, merci à eux pour leur présence.

Merci pour toute l'organisation au CCAS et notamment à Marie-Claude FRANCHET.

DÉPART à la retraite de Me Nicole BOUBAKER

Après 36 années passées au service de la commune, aux côtés des plus petits à la maternelle, Mme Nicole Boubaker prend une retraite bien méritée.

ATSEM dévouée, attentive et toujours disponible, elle a accompagné des générations d'enfants avec douceur et professionnalisme. Son engagement quotidien et son sourire laisseront un souvenir précieux au sein de l'école comme de la municipalité. Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années de travail et de bienveillance, et lui



souhaitons une retraite pleine de joie, de repos et de nouveaux projets. À compter du début janvier, elle sera remplacée par Mme Mélody Hémary, à qui nous souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

NOËL du PERSONNEL



Le vendredi 19 décembre a eu lieu le Noël du personnel.

Un grand plaisir à se trouver rassemblé et dans une ambiance chaleureuse.



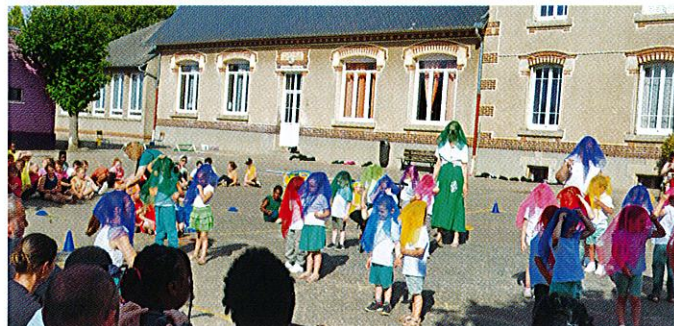
L'ÉCOLE

L'APE



3 mamans à la tête de l'APE, Susie, Céline et Émilie.

KERMESSE de L'ÉCOLE



La kermesse qui s'est tenue le samedi 28 juin a réuni les enfants de l'ensemble maternelle et élémentaire Jean NOGUES, autour de plusieurs tableaux préparés avec leurs enseignantes.

Les élèves ont présenté avec enthousiasme leurs danses et leurs mises en scène, offrant un moment convivial et chaleureux aux familles venues nombreuses.

Cette journée a permis de mettre en valeur le travail accompli tout au long de l'année et de partager un beau moment de fête.

L'ÉCOLE

« DISCO COMPOTE » et HALLOWEEN

Le mardi 7 octobre, la soirée « Disco Compote » s'est déroulée à la salle Farina. De 18h à 20h, les participants, enfants et adultes, ont célébré l'automne autour de la pomme dans une ambiance festive et conviviale.



Le dimanche 2 novembre, les enfants ont eu le plaisir de fêter Halloween en participant à une variété d'ateliers amusants au grand parterre tout d'abord et également dans la salle des associations.



SPECTACLE de NOËL : ÉCOLE MATERNELLE

Le lundi 8 décembre, les enfants de maternelle ont assisté au spectacle « Petite Indienne, affirmer sa personnalité » présenté par la compagnie du Théâtre des 3 Chardons. Cette représentation, qui s'est déroulée dans la salle des associations, a enchanté les élèves par son univers poétique et ses personnages attachants.



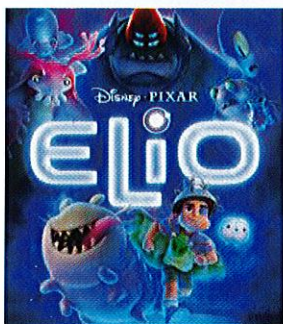
Pitch :

Dans la grande prairie, une petite indienne est triste, car elle n'a pas de nom.

Mais Soleil rouge, le vieil indien, vient à lui raconter ses aventures qui lui ont donné son nom. Encouragée par les récits de Soleil Rouge, à son tour, la petite indienne va vivre bien des aventures, en compagnie des animaux de la grande prairie.

Mais, ces aventures lui permettront-elles de trouver son nom de petite indienne ?

CINÉMA - SPECTACLE



Le mardi 9 décembre

Les élèves du CP au CM2 se sont rendus au cinéma Le Trianon pour découvrir le film d'animation Elio.

Ils y ont suivi l'aventure extraordinaire d'un jeune garçon propulsé malgré lui au cœur d'une organisation intergalactique, où il est pris

pour l'ambassadeur de la Terre. Ce moment de cinéma a permis aux enfants de vivre une histoire pleine d'humour, d'émotions et de découvertes.

MARCHÉ de NOËL de L'ÉCOLE

Le mardi 16 décembre

L'école a célébré Noël dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Les enfants ont enchanté le public en interprétant plusieurs chansons et en exposant les décorations de Noël qu'ils avaient réalisées avec soin.

La buvette et les gâteaux proposés ont permis à chacun de prolonger ce moment de partage et de convivialité.



NOËL de L'APE

Le samedi 13 décembre

La fête de Noël organisée par l'APE s'est déroulée le samedi 13 décembre dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Les enfants, venus nombreux, ont pu partager un moment magique en présence du Père Noël.



Différents ateliers ont rythmé la journée, offrant aux familles un temps convivial et apprécié de tous.

REPAS de NOËL

Le vendredi 19 décembre

Repas de Noël à l'école Jean NOGUES

Notre cuisinier, Denis, accompagné de Christine, a mis tout son cœur dans la préparation de ce festin festif.

MENU

- Feuilleté de Saint-Jacques sur lit de salade
- Ballottine de dinde, sauce forestière
- Pommes duchesse
- Fromage
- Entremet choco / noisette et sa crème anglaise

INFOS PRATIQUES

Aux nouveaux arrivants dans la commune...

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

- Jeune convoqué vers ses 17 ans
- Inscription au Permis de conduire
- Inscription automatique sur les listes électorales
- Possibilité d'obtenir une attestation provisoire
- Inscription aux examens et scolarité supérieure

LE RECENSEMENT, C'EST DANS LE 1ER TRIMESTRE DES 16 ANS.

Vous avez obtenu votre BAC ou votre CAP / BEP en 2025...
la Municipalité de Tillières-sur-Avre vous récompense !
Une prime de 100€ est offerte aux Mentions « Très Bien » et
50€ aux autres Lauréats,
sur présentation de votre diplôme à la Mairie de Tillières-sur-Avre.



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

ARRÊTONS LES VIOLENCES

17 Victime ou témoin de violences conjugales, en cas d'urgence composez le 17

3919 Pour une aide ou un conseil gratuit et anonyme

Un chat pour dialoguer en direct avec les forces de l'ordre

ici nous pouvons vous aider

Lutte contre les violences faites aux femmes.

Comme nous le savons, les femmes et les enfants en milieu rural sont particulièrement exposés à la violence. Pour information, en 2023, 1099 gardes à vue ont été réalisées en lien avec des violences intrafamiliales, dont 863 au sein du couple dans l'Eure. C'est pourquoi, dorénavant il y aura un référent local, formé par le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles). Le conseil municipal a nommé Madame MILLOUR Cindy. **Contact par mail : ewan0631@orange.fr**



Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie muni :

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou service-public.fr



Par Internet :

en vous rendant sur service-public.fr

Vous êtes de **nationalité française** ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ?
votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales

Accédez directement aux démarches



ou sur service-public.fr

INFOS PRATIQUES

**NOUS RECRUTONS
DEVEZ-VOUS
CONDUCTEUR BÉNÉVOLE**
AU SERVICE DU TRANSPORT SOLIDAIRE

Quand MOBILITÉ rime avec SOLIDARITÉ le temps d'un trajet !

Envie de s'inscrire dans un projet d'entraide et d'entraide de bien-être ?
Envie d'aider, de faire partie d'une équipe de bénévoles ?
Indemnité de 0,50€/km parcouru

Renseignements pour devenir conducteur du Transport Solidaire : 07 49 08 96 37
asso.damville@famillesrurales.org

Le transport solidaire : nouveau service pour les Tilliérois. Le principe du transport solidaire est de mettre en relation des conducteurs bénévoles et des passagers qui ne peuvent se déplacer (rendez-vous médicaux, administratifs, courses, visites à des proches) jusqu'à 50 km.

Pour en bénéficier vous devez être adhérent à l'association Familles Rurales de Damville ou La Ruche ou le Silo (Verneuil).

Adhésion 23€

Si vous êtes intéressés ou prendre juste des renseignements, appelez le 07 49 08 96 37.

L'association recherche des conducteurs bénévoles. Vous serez remboursés de vos frais kilométriques.

EN ROUTE AVEC LE
TRANSPORT SOLIDAIRE

Quand MOBILITÉ rime avec SOLIDARITÉ le temps d'un trajet !

VOUS N'AVEZ PAS DE MOYEN DE TRANSPORT ?

- Pour vos rendez-vous médicaux
- Pour vos rendez-vous liés à l'emploi, au permis
- Pour faire vos courses pour voir vos proches
- Pour vous déplacer tout simplement

Renseignements pour devenir bénéficiaire du Transport Solidaire : 07 49 08 96 37
asso.damville@famillesrurales.org

Des nouveautés sur les déchèteries à partir du 1er janvier 2025 !

La déchèterie de Rugles sera gérée par l'INSE27 et non plus par le SDOMODE.

Les administrés auront accès aux quatre déchèteries de l'Interco :

Breteuil - Mesnils sur Iton - Verneuil d'Avre et d'Iton - Rugles

Les jours et horaires d'ouverture de l'ensemble des déchèteries de l'INSE27 ont été modifiés et harmonisés.

Jours d'ouverture : du mardi au samedi

Horaires : Été : 9h-11h45 / 13h30-17h45 (7,5h/j)

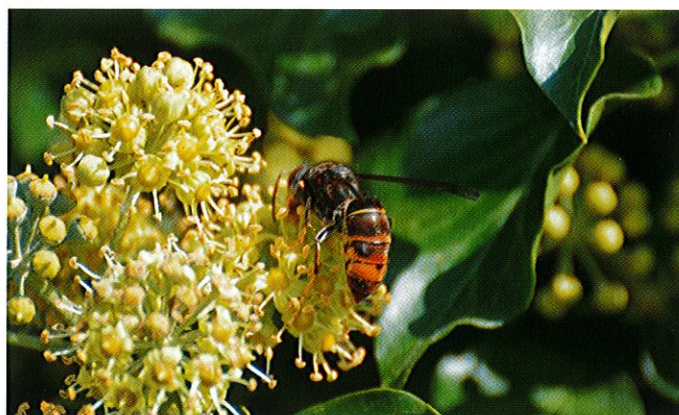
Hiver : 9h-11h45 / 13h30-16h45 (6,5h/j)

LE FRELON ASIATIQUE...CE FLÉAU

Comment distinguer le frelon européen du frelon asiatique ?



Le frelon européen peut atteindre 3,5 cm de long. On distingue nettement la couleur jaune qui domine son abdomen.



Le frelon asiatique, contrairement au frelon européen, son corps est plus sombre et son abdomen est teinté de couleur noire et orange. Il peut atteindre 3 cm de long.

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques, il est impératif de ne surtout pas détruire seul le nid, car les insectes peuvent alors devenir agressifs, et c'est aussi le meilleur moyen de disséminer l'espèce encore plus largement. Appelez les pompiers en cas de danger imminent. Dans le cas contraire, faites appel à des services spécialisés dans ce domaine.

Intervention et destruction de nids de frelon asiatique par une société agréée

La Mairie reconnaissant que le montant de ces prestations est relativement élevé et qu'il est fortement déconseillé de procéder soi-même à la destruction de ces nids, le Conseil Municipal accepte de participer selon les mêmes critères que le Conseil Départemental (Société Agréée) et de prendre ainsi en charge une partie des factures qui lui seront présentées à concurrence de 30% du montant global, avec une participation maximum de 100€ par la commune.

LES ASSOCIATIONS

CABARET



Samedi 1^{er} février

Une soirée cabaret organisée par le Comité des Fêtes mettant en valeur des numéros de Drag queen, chanteuse/chanteur, magicien, danseuse aérienne...Le public s'est montré conquis.

LOTO(S)

Dimanche 22 mars et dimanche 22 novembre

Soirées loto organisées par le Comité des Fêtes...un carton plein pour ces soirées, des gagnants heureux et des perdants qui reviendront tenter leur chance l'an prochain.

FOIRE à TOUT



Dimanche 24 août a eu lieu la Foire à tout, organisée par le Comité des Fêtes. Une belle réussite et sous le soleil.



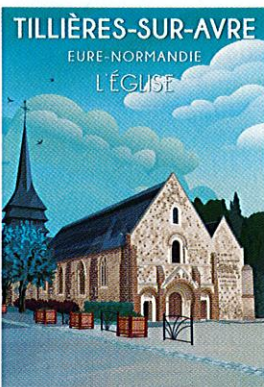
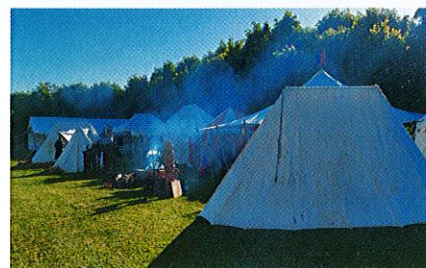
Vous souhaitez vous investir dans l'animation de notre village ?...

Alors n'hésitez pas à contacter le Comité des Fêtes au 07 64 18 45 87

MÉDIÉVALE

Dimanche 18 mai

Une journée médiévale organisée par le Comité des Fêtes. Les visiteurs, nombreux, ont pu emprunter le taxi calèche, voir le forgeron opérer, assister au combat de chevaliers et aussi au spectacle du fauconnier qui a fait participer des spectateurs. Les visiteurs ont pu admirer les magnifiques rapaces entre 2 spectacles. Atelier coiffure (tresses médiévales), visite du village des fiers normands qui ont aussi présenté des jeux de village, fréquentation du marché médiéval.

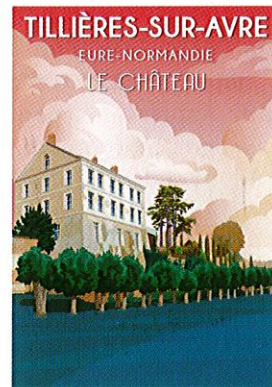


AFFICHE À VENDRE

Vous pouvez vous les procurer à la boutique de Marie (encadrement à Tillières-sur-Avre) ou vous renseigner à l'accueil de la Mairie.

Deux formats : A0 et A1 au prix de 10€ l'affiche.

(vente au profit du Comité des Fêtes)



Les ASSOCIATIONS

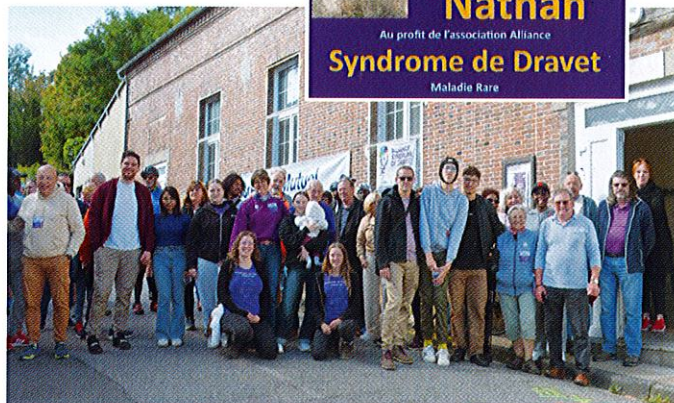
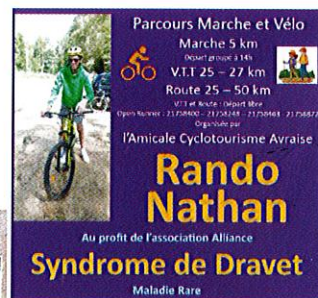
AMICALE CYCLOTOURISME AVRAISE

Le club a connu 2 temps forts au cours de la saison 2025 !



1^{er} temps fort, la sortie du 27-28 septembre, au départ de Tillières-sur-Avre pour rejoindre Amboise soit 185 km avec un dénivelé de 850 m.

8 cyclos ont démarré dans la brume et sous les premières fraîcheurs de l'automne. Pour parer à leur confort, les organisateurs avaient prévu un ravitaillement au km 50 dans le village de Saint-Élip, au km 110, un pique-nique bien réconfortant à La Chapelle-Vicomtesse sous un chêne de 400 ans, puis un dernier goûter pour récupérer au km 150. Magnifique parcours à travers une campagne jonchée de routes vallonnées et de superbes paysages, pour finir la journée à l'Hôtel 'La Bonne Etape' à Amboise. Le dimanche matin, les efforts de la veille se faisant sentir, une randonnée dans les vignes commentée par un vigneron de Vouvray suivi d'une dégustation a permis de passer une belle matinée. Après un dernier repas, ce fut le retour pour Tillières-sur-Avre.



2^{ème} temps fort de cet automne, la « Rando Nathan », pour venir en soutien à l'association Alliance Syndrome de Dravet « ASD » créée par les parents de Nathan et aussi membres du club.

Belle réussite pour cette 2^{ème} édition pas moins de 95 participants, réparti en 55 marcheurs et 40 cyclistes dont 5 vététistes. Le montant des dons recueillis s'élève à 1800€, la somme est reversée intégralement à l'association « ASD ». Le club remercie la Municipalité et le service technique ainsi que le Crédit Mutuel pour leur aide et leur Don.



L'année 2025, ACA a connu un bilan honorable. Le club avec ses 15 licenciés a participé à huit sorties au départ des clubs voisins tels que Verneuil pour trois organisations routes, Saint Lubin des Joncherêts, Mortagne-au-Perche, Dreux, la Loupe et Senonches.

Le club accueillera l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Cyclotourisme le 17 novembre 2025.

L'année 2026 commencera par son Assemblée Générale avec la galette des rois le 19 janvier. Le club participera aux sorties des clubs voisins et une sortie sur un week-end en cours d'année.

Fort du nouveau succès au profit de « ASD », la « Rando Nathan » sera reconduite le 10 octobre.

Le club a pour vocation la pratique du cyclotourisme, du VTT et du Gravel. Les maîtres mots sont respect, convivialité, assistance, nous ne laissons jamais une personne en difficulté seule sur la route. Si vous partagez ces valeurs, n'hésitez pas à nous rejoindre. De plus le vélo c'est bon pour la santé.

Contact, Président du club : A. Quetel : 06 77 43 46 80.

Les ASSOCIATIONS

JUMELAGE

Nous avons fait un week-end avec nos amis allemands du 7 au 9 juin.
La Pentecôte

Visite du Manoir de Duval avec dégustation de produits Normands – Repas champêtre au Manoir - Visite du château de Carrouges.
Nous avons un passé historique avec Tillières-sur-Avre, les Le Veneur, famille bourgeoise française (voir Eglise Saint Hilaire)
Le dimanche repas champêtre au Grand Parterre (cochon grillé), avec 103 convives.

Texte : Martine FRANÇOIS



M. Fabien GOUTTEFARDE a remis à nos amis allemands le livre de M. Montron « La Normandie illustrée et la France un peu aussi... »

Leur a été remis également un « coeur » réalisé par la classe élémentaire de Mme Anne CHEIX, professeur des écoles de Tillières-sur-Avre..

SUD de l'EURE CYCLISTE



Podium du critérium de Verneuil organisé par le SDL (Sud de l'Eure Cycliste) Tillières-sur-Avre / Verneuil : Stade Vernolien.

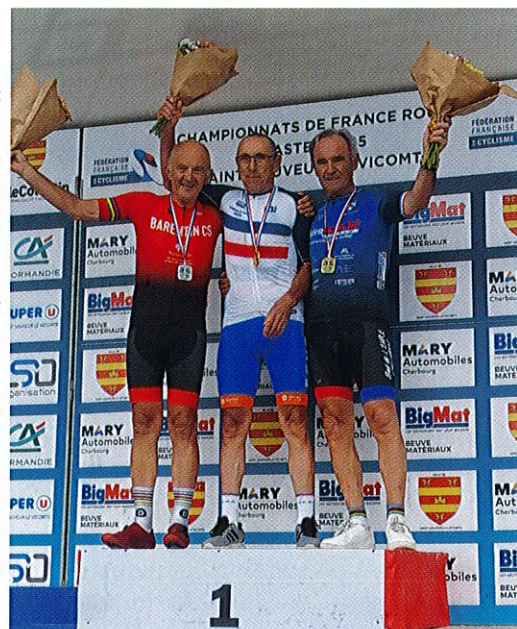
Sylvain RIVIERE qui avait aussi participé aux championnats de France MASTERS et qui termine sur ce critérium à une belle 24^{ème} place dans une catégorie où près de 70 coureurs étaient au départ.

TROIS COUREURS ENGAGÉS ettrois TOP 10!!!
Superbes résultats de nos trois sociétaires.

À Saint Sauveur le Vicomte dans la Manche avaient lieu les championnats de France « MASTERS », un week-end sur trois jours.

En catégorie M6 (55/59 ans) Denis CHOPIER s'aligne au départ avec près de soixante-dix engagés pour une course de quatre tours de 22,7km soit une distance totale de 84km, la compétition se déroule à 41km/heure avec un dénivelé plus que positif. Un coureur franchit seul la ligne d'arrivée, Denis, arrive dans un groupe de contre, et prend une très belle 10^{ème} place.

En catégorie M10 (75/79 ans) Alain FOLLET et Michel FRANÇOIS sont au départ avec une soixante de concurrents, groupés avec la catégorie **M9 (70/74 ans)** mais avec classement distinct. La compétition sur 63,7km sur trois tours de circuit se déroule à près de 38 Km/HeureAlain, dans la dernière bosse est accroché par un concurrent involontairement, ce qui lui fait perdre le contact avec le gros du peloton encore composé d'une quarantaine d'unités, après une chasse d'une dizaine de kilomètres avec d'autres concurrents victimes de l'accrochage il termine à une très honorable 8^{ème} place. Michel, plus chanceux reste à l'abri dans le groupe mais se « loupe » un peu dans le sprint en ...descente ...!!! Néanmoins il réussit à accrocher le podium en terminant 7^{ème}, mais 3^{ème} de sa catégorie.



Un grand bravo à nos trois licenciés, c'était ...un championnat de France !

Les ASSOCIATIONS

Aux ARBRES CITOYENS

L'association « Aux arbres citoyens ! – Normandie Sud Eure » est née en mai 2024 pour agir contre le gaspillage de fruits dans les jardins en organisant des récoltes solidaires.



Notre méthode est très simple : nous mobilisons nos bénévoles pour sauver les fruits excédentaires dans les jardins et les partager avec ceux qui en ont besoin en les confiant à des structures locales qui accompagnent les personnes en précarité alimentaire.

Notre territoire d'action : le Sud de l'Eure en Normandie (Verneuil, Rugles, Breteuil, Damville et leurs environs)

Notre état d'esprit : la bonne humeur, et la conviction qu'ensemble on est plus fort, et que c'est plus joyeux !

Nous sommes à votre disposition pour échanger au **07 56 90 55 54** ou sur sud-eure@aux-arbres-citoyens.org

TILLIÈRES en SCÈNE

L'association "Tillières en scène" qui a été créée en 1999 continue son "chemin théâtral".



En 2025, nous avons joué quatre fois la pièce que nous avons créée pour un public d'enfants : Le Cabaret Végétal

Les écoles de Francheville, La Guéroulde, Saint Nicolas et Croix Saint Pierre ont pu bénéficier de ces spectacles.

Pour 2026, nous prévoyons une suite, toujours pour un public d'enfants ou familial.

Nous avons la chance de bénéficier de la salle Claude Themem à la Ruche.

Cette salle étant équipée de matériel son et lumière.

Les JARDINS FAMILIAUX

Quelques repères sur le fonctionnement des jardins familiaux

L'année 2025 n'a pas permis, comme en 2024, de grandes récoltes, surtout du fait de la grêle destructrice du 13 juin dernier ; néanmoins, les jardinières et les jardiniers restent optimistes et engagés pour la saison prochaine.

La mise à disposition des jardins permet aux membres de l'association non seulement de récolter des fruits et des légumes, mais aussi de pouvoir passer un temps convivial, sans dépasser les 22h pour ne pas gêner les habitants des cités.

La cotisation pour 2025 a été maintenue à 30€.

Il est demandé une attention particulière à l'entretien des parcelles afin d'éviter la prolifération de mauvaises graines. Pour récolter les déchets des jardins, un composteur a été installé à proximité de l'entrée au niveau de la route de Chèvremont ; il est possible d'avoir des composteurs personnels.

A ce jour, l'association dispose de 30 parcelles : 8 parcelles ouvertes en 2020 ; puis un ajout de 7 parcelles en 2022 et un complément de 15 parcelles en 2023.



Un verger a été implanté en février 2024 devant le bâtiment Marcel Pagnol avec 6 cerisiers, 6 pommiers et 4 pruniers.

Un terrain de pétanque sera finalisé avec ajout d'un encadrement de poteaux en bois.

L'AG prévue en mars prochain permettra de confirmer l'occupation de ces lopins de terre et d'affecter les parcelles libres.

Si vous êtes intéressés par une parcelle, vous pouvez vous renseigner auprès des membres du bureau : Rebecca, Malika, Florence, Yaya, Marie-Claude Franchet ou Philippe Decouvelaere.

Les ASSOCIATIONS

SAM' RÉCRÉ pour les élèves de l'école primaire de Tillières-sur-Avre

Depuis 1998, une activité d'aide aux devoirs est proposée aux jeunes de l'école primaire de Tillières-sur-Avre en lien étroit avec les professeurs pour les inscriptions et pour le suivi.

Ainsi, 14 jeunes sont inscrits et viennent très régulièrement; soit 10 jeunes de Tillières-sur-Avre, un de Bérrou et deux d'Acon ; ils représentent 9 familles.

Sont maintenues 2 séances par semaine, le lundi soir et le jeudi soir de 16h30 à 18h

Pour ce faire, se relayent 15 bénévoles ayant des expériences professionnelles très diverses, dont quatre personnes de Tillières-sur-Avre, quatre de Breux, deux d'Acon, quatre de Verneuil, un de l'Hosmes.

Cette année, la lecture de contes n'a pas été retenue.

Il est soumis aux jeunes et aux parents une charte pour préciser quelques règles en insistant sur le respect de l'autre.

La participation par jeune pour l'assurance et l'adhésion Sam Récré est de 5€.

Depuis trois ans, nous bénéficions d'un appui de la région normande qui assure la gratuité pour les jeunes qui ne disposent pas de carte de transport et ce uniquement pour les deux soirs d'aide aux devoirs.

Philippe Decouvlaere



TÉLÉTHON

Téléthon

Les 6 et 7 décembre...39ème édition du Téléthon

Une fois encore vous avez été nombreux à vous mobiliser pour cette noble cause. Comme chaque année, les différentes associations Tilliéroises ont apporté leur contribution à la collecte organisée à l'occasion du Téléthon 2025 et nous pouvons être tous fiers des résultats obtenus : soit un montant de **1429,50€** récoltés.

Acting Loisirs	: 400,00€
Tarte Téléthon	: 60,00€
Act'Eure	: 100,00€
Patch'Work	: 98,00€
Jumelage	: 150,00€
Aide aux devoirs	: 145,50€
Foulards Verts	: 168,00€
Gym Volontaire	: 108,00€
Dons	: 100,00€
La compote de coings	: 100,00€

Un grand MERCI à tous pour votre engagement et votre générosité.

MARCHÉ de NOËL

Le 7 décembre, le club Hobby et Créations a organisé son 24ème Marché de Noël.

Comme chaque année, différents stands proposaient des fabrications artisanales, vin, miel, produits de la ferme, viennoiseries.



Les ASSOCIATIONS

Association Des Retraités Tilliérois

Christiane **AUCOMTE**
06 47 94 15 80

L' Avre au Fil Des Ans

Gérard **DESCLOS**
02 32 32 55 35

A.C.O.S.T. (tennis de table)

Jean-Michel **RUELLON**
06 66 50 19 09

E.S.T.

Philippe **DECOUVELAERE**
06 08 47 33 94

Gymnastique volontaire

Marie-Claude **FRANCHET**
06 89 85 24 76

Natation

Marie-Claude **FRANCHET**
06 89 85 24 76

Asso. Cyclo Avraise

Alain **QUETEL**
06 77 43 46 80

Sud de l'Eure Cyclisme

Julien **GILLES**
06 61 93 32 36

La Truite Tilliéroise

Philippe **DEMAUX**
02 32 32 51 87

L' Amicale des Pêcheurs

Jean-Pierre **MÜLLER**
06 19 58 62 16

Jumelage (Allemagne)

Martine **FRANCOIS**
06 17 59 73 79

Qi-Gong

Yvain **FORESTIER**
06 63 95 04 63

Comité des fêtes

William **MOREL**
07 64 18 45 87

Hobby et Créations

Maryse **GOIMBAULT**
02 32 32 51 63

Tillières en Scène

Catherine **DELPORTE**
02 32 33 13 67

Les Foulards Verts (Chorale)

Catherine **CHEVALIER**
06 03 48 56 49

Patch' Till Dentelle

Christiane **AUCOMTE**
06 47 94 15 80

Sam Récré (Aide aux devoirs)

Philippe **DECOUVELAERE**
06 08 47 33 94

Act' Eure

Nicolas **GAULARD**
02 32 32 52 79

KALIYOGA

Charlotte **AUBÉ**
07 68 22 31 30

La Ruche Verneuil

02 32 37 58 14
MJC Mesnil-sur-Iton
02 32 34 82 62

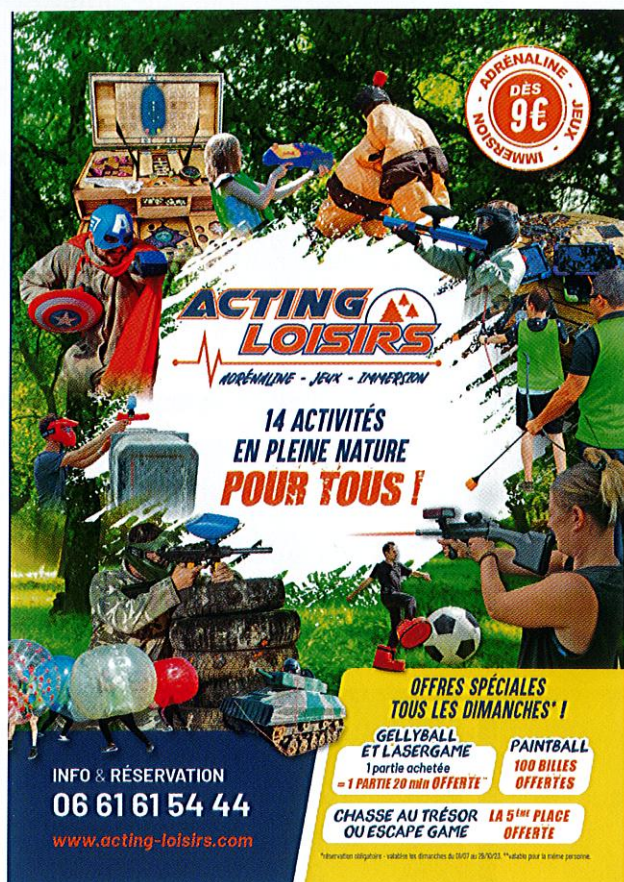
Mais aussi

Non associatif

Les Marcheurs du Mardi
Tricot'Thé

LOISIR

ACTING LOISIRS



ADRENALINE DES 9€
JEUX • IMMERSION

ACTING LOISIRS
ADRENALINE • JEUX • IMMERSION

**14 ACTIVITÉS
EN PLEINE NATURE
POUR TOUS !**

**OFFRES SPÉCIALES
TOUS LES DIMANCHES !**

**GELLYBALL
ET LASERGAME**
1 partie achetée
= 1 partie 20 min OFFERTE

PAINTBALL
100 BILLES
OFFERTES

**CHASSE AU TRÉSOR
OU ESCAPE GAME** LA 5^{ème} PLACE OFFERTE

INFO & RÉSERVATION
06 61 61 54 44
www.acting-loisirs.com

*Réservations obligatoires - valables les dimanches du 01/01 au 31/12/23. *Valable pour la même personne.

ACTING Loisirs situé au hameau de Boël à Tillières-sur-Avre, propose depuis 2006 de nombreuses activités originales et immersives : Paintball, Lasergame, chasse aux trésors, Escape Game, Bubble Foot, Soft Ball...

NOS OUVERTURES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
JANVIER							
FÉVRIER							
MARS							
AVRIL							
MAI							
JUIN							
JUILLET							
AOÛT							
SEPTEMBRE							
OCTOBRE							
NOVEMBRE							
DÉCEMBRE							

 Ouverture 10h - 19h

 Ouverture 10h - 18h

 Ouverture 13h - 17h

 Ouverture possible pour les groupes + 20 pers.

 Ouverture possible pour les groupes + 10 pers.

Ouverture les jours fériés (sauf 25 et 31 décembre) - réservation obligatoire.

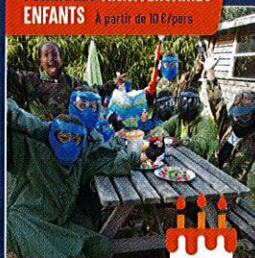
**OFFRES
SPÉCIALES
LES DIMANCHES**

CONTACTEZ-NOUS
POUR UNE FORMULE À LA CARTE OU SUR MESURE !

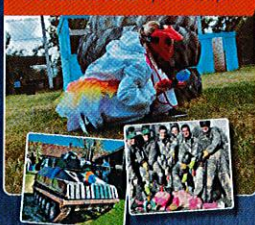
 Anniversaires
Enfants et Adultes
 EVG et EWJF •  Cousinade

 Team building •  Journée CE
 Billetterie •  Centre de loisirs
 Écoles

**FORMULES ANNIVERSAIRES
ENFANTS** à partir de 10 €/pers



**FORMULES SPÉCIALES
ENTERREMENTS VIE DE GARÇON
& DE JEUNE FILLE** à partir de 22 €/pers



Et découvrez aussi...

**FORMULES LOCATION
AVEC LIVRAISON !**

Vous pouvez louer nos activités chez vous ou dans votre entreprise n'importe où en France.
AVEC OU SANS ANIMATEUR



DÉCOUVREZ NOS ACTIVITÉS
SUR NOTRE CATALOGUE EN LIGNE



SCANNEZ-MOI
pour découvrir
notre catalogue !



LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe. Article R632-1 du Code Pénal.

Les TROTTOIRS

Extrait* de l'Arrêté portant sur l'obligation d'entretien des trottoirs, devants de portes et végétation le long du domaine public.
ARRÊTÉ

Article 1 : En dehors du nettoyage régulier de la voie publique effectué par la commune, l'entretien des trottoirs incombe aux propriétaires ou, sous leur responsabilité, à leurs représentants qualifiés (gérants, locataires, gardiens, etc.), riverains de la voie publique.

Ces derniers sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade et en limite de propriété. Cette obligation s'applique aux immeubles bâtis et non bâtis.

A défaut, ces opérations seront effectuées d'office par la commune aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet pendant un mois.

Article 2 : Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage.

Le désherbage doit être réalisé par tonte, arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et pharmaceutiques.

Article 5 : Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou leurs représentants sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété et jusqu'au caniveau. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel de déneigement ou du sable devant leurs habitations. Il est interdit d'utiliser du sel à proximité des plantations.

***Extrait de l'arrêté du 21 novembre 2023**

Les ORDURES MÉNAGÈRES et de RECYCLAGE

Les poubelles d'ordures ménagères et de recyclage ne doivent pas être sorties avant 19h00 la veille du ramassage et seront rentrées le jour même de la collecte, ceci pour le confort de tout un chacun, ce qui éviterait une pollution visuelle insalubre et des problèmes d'hygiène.

Des composteurs ont été installés derrière l'Église et aux H.L.M..



VIGILANCE de TOUS

Les vacances, les week-ends, les jours fériés nous donnent l'occasion de quitter nos résidences pour prendre quelques jours de repos ! Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Ce dispositif existe toute l'année, y compris hors périodes de vacances.

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne ou vous rendre en brigade de gendarmerie.

Voici le lien et ensuite une connexion avec France connect...

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Pour les personnes ne pouvant utiliser l'application, se présenter à la gendarmerie avec une pièce d'identité pour signaler leur absence....



LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

PANNEAUPOCKET VOUS INFORMER...ÊTRE ALERTÉ...

Actuellement, 751 smartphones ou tablettes possèdent «Tillières sur Avre» dans leurs favoris.

SIMPLE et GRATUIT

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur AppStore, PlayStore ou AppGallery.

2

Ouvrez **PanneauPocket** et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le coeur situé à côté de son nom.

Pas de compte à créer :
100% anonyme !

BONNE UTILISATION !



SITE INTERNET DE LA COMMUNE



Venez vite le découvrir...
...Flashez ce QR Code !



TILLIÈRES SUR AVRE

Création du site Internet de la Commune

Depuis le 6 novembre 2023, le site internet de la Commune est à disposition du public, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.tillieres-sur-avre.fr ou flasher ce QR Code

Un bel outil où vous pourrez y trouver plusieurs onglets :

Ma Mairie avec les arrêtés municipaux, les comptes-rendus des conseils municipaux...

Ma Ville avec la Présentation de la Commune, l'histoire de son patrimoine, les équipements, la bibliothèque...

Mon Quotidien qui concerne les Associations, la Santé, l'Urbanisme, enfance/jeunesse...

Mes Démarches qui vous donnera accès aux Service Public Entreprises, Associations, Particuliers et le Recensement
Vous avez besoin d'un renseignement, vous avez une question ? Vous avez désormais la possibilité de nous les faire parvenir via l'onglet « contact » de notre tout nouveau site.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la conception du « Tillières Info 2025 » et pour la source « photos », Mme Frédérique DESSAGNE.

AGENDA

8 janvier 2026.....	Vœux AFDA/ Galette, salle farina
10 janvier 2026.....	Théâtre Troupe de Nonancourt : « Un trésor sous le potager » : salle des associations
19 janvier 2026.....	Assemblée générale ADRT : salle des associations
23 janvier 2026.....	VOEUX DE LA MUNICIPALITE 18h00 : salle des associations
25 janvier 2026.....	Assemblée générale Truite Tilliéroise et Amicale Pêcheurs : salle des associations
30 janvier 2026.....	Assemblée générale du Jumelage 19h00 : salle Farina
7 février 2026.....	Soirée Cabaret organisée par le Comité des Fêtes : salle des associations
12 février 2026.....	Assemblée générale L'Avre au fils des ans : salle Farina
8 mai 2026.....	Commémoration au cimetière suivie du verre de l'amitié
16 mai 2026.....	Manifestation « surprise » organisée par le comité des fêtes
Du 22 au 25 mai 2026.....	Week end Jumelage vers Wendehausen (trajet en bus)
21 juin 2026.....	Fête de la musique organisée par Act'Eure
14 juillet 2026.....	Grillade partie et Feu d'artifice organisés par Act'Eure et la municipalité
23 août 2026.....	Foire à tout organisée par le Comité des Fêtes
11 novembre 2026.....	Commémoration au cimetière suivie d'un verre de l'amitié
14 novembre 2026.....	Soirée du Jumelage : salle des associations
21 novembre 2026.....	Loto organisé par le Comité des Fêtes : salle des associations

ÉTAT CIVIL

du 1er décembre 2024 au 30 novembre 2025

MARIAGE

DE LUCIA Tony / BRIANT Melinda.....	01/02/2025	VINOUR Thierry / ARIDON Laurence.....	13/09/2025
MONGUILLON Vincent / PAUL Magali.....	17/05/2025	NOËL Quentin / THUILLOT Hortense.....	18/10/2025
CAPELLE Thibaut / FILLION Lara.....	30/08/2025		

NAISSANCE

DÉCÈS (Inscrits sur les registres d'État Civil de Tillières-sur-Avre)

ELMOUH Joud.....	21/02/2025	MANTEAU Armel.....	02/12/2024	90 ans
GERMAIN Juliana.....	02/03/2025	LECOMTE Alain.....	06/12/2024	63 ans
GILLET Elyo.....	24/03/2025	PFISTER Karen.....	13/12/2024	44 ans
HAMELIN LOPEZ Jodie.....	25/03/2025	TIMMERS Marcel.....	29/12/2024	80 ans
HAMELIN LOPEZ Mëlio.....	25/03/2025	MOREAU Michel.....	29/01/2025	63 ans
HEROUARD TANGUY Addison.....	14/04/2025	GARANT Patrice.....	05/02/2025	71 ans
BAKER LE FAY Ervaël.....	31/05/2025	BARRIER Pascale.....	08/02/2025	65 ans
TOURNEUR EL AZOUZI Shaona.....	28/06/2025	SERGEANT André.....	02/03/2025	88 ans
BELABDI TAVERNIER Kenzo.....	30/06/2025	MOUTON née OMNÈS Jacqueline.....	21/03/2025	90 ans
COLOMBEL Giulia.....	07/07/2025	ELAMBERT Bruno.....	24/03/2025	67 ans
JULIEN BORRHOMÉE Maya.....	05/08/2025	LANGLOIS Gilles.....	09/04/2025	67 ans
MARCELINO Oriana.....	16/08/2025	LE DOUARON Dominique.....	11/04/2025	76 ans
TAUPIN Soann.....	12/09/2025	BARRÉ Bernard.....	27/04/2025	87 ans
AGHTAS Chemsdine.....	16/10/2025	DESSAGNE née AUBRY Michèle.....	11/05/2025	88 ans
IRMOULI Ayyub.....	08/11/2025	SAINTILLAN Michel.....	20/05/2025	83 ans
		JACOBY Claude.....	27/09/2025	73 ans
		MARIÈRE Daniel.....	06/11/2025	75 ans
		RIQUET Roger.....	06/11/2025	94 ans
		PARIS Patrick.....	22/11/2025	67 ans

**Une Très Belle et
Heureuse Année à
Tous**

Prenez Soins de Vous et
de Vos Proches

Mairie de TILLIÈRES-SUR-AVRE

Tél. : 02 32 32 50 50 - mairie.de.tillieres@wanadoo.fr

Lundi - Mardi - Jeudi : 10h00 à 12h00

Vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h30 à 18h00

www.tillieres-sur-avre.fr



NORMANDIE
SUD EURE